

mus : de præfatione tantum dixisse sufficiat; stultum etenim est ante historiam effluere, in ipsa autem historia succingi.

narration; en fait de préface, que ce que nous avons dit suffise; car il serait insensé d'être diffus avant de commencer une histoire, et d'être succinct dans l'histoire même.

CHAPITRE III

1. Igitur cum sancta civitas habitaretur in omni pace, leges etiam adhuc optime custodirentur, propter Oniæ pontificis pietatem, et animos odio habentes mala,

2. fiebat ut et ipsi reges et principes locum summo honore dignum ducerent, et templum maximis muneribus illustrarent;

3. ita ut Seleucus, Asiæ rex, de re-ditibus suis præstaret omnes sumptus ad ministerium sacrificiorum pertinentes.

4. Simon autem, de tribu Benjamin, præpositus templi constitutus, conten-

1. Lorsque la cité sainte était habitée au milieu d'une paix parfaite, et que les lois étaient encore très bien observées à cause de la piété du grand prêtre Onias et des cœurs qui haïssaient le mal,

2. il arrivait que les rois eux-mêmes et les princes regardaient ce lieu comme digne d'un très grand honneur, et qu'ils ornaient le temple de riches présents;

3. à tel point que Séleucus, roi d'Asie, fournissait de son revenu toutes les dépenses qui concernaient le ministère des sacrifices.

4. Mais Simon, de la tribu de Benjamin, qui avait été établi intendant du

Transition, pour passer au récit proprement dit. — *De præfatione... sufficiat.* Dans le grec : N'ayant ajouté que cela à ce qui a été dit auparavant. « Cela », c.-à-d. les vers. 25-32. — Motif qui porte le narrateur à abrégé sa préface : *stultum est enim...* En effet, mettre une longue introduction en avant d'un petit volume serait une chose étrange.

§ II. — Le sacrilège d'Héliodore et son châtiement. III, 1-40.

1° Héliodore est envoyé à Jérusalem par le roi Séleucus pour piller le temple. III, 1-8.

CHAP. III. — 1-3. Tableau général de la situation : la paix et la piété règnent à Jérusalem, les rois de Syrie eux-mêmes se montrent pleins de respect pour le temple. — *Igitur cum...* Pour mieux mettre en relief l'atrocité de l'entreprise impie qu'il va décrire, l'historien sacré ouvre sa narration par une petite description dramatique de la paix profonde qu'Héliodore vint troubler. — *Sancta civitas.* Beau nom donné ici à Jérusalem pour la seconde fois. Cf. I, 12. — *In... pace.* L'adjectif *omni* est très accentué. Paix intense, que rien ne menaçait ni au dedans ni au dehors. — *Et leges...* Les mots *adhuc optime* supposent un état de choses subséquent, durant lequel la loi mosaïque devait être violée et oubliée par un grand nombre de Juifs. Cf. I Mach. I, 12 et ss., 43 et ss. — *Propter Oniæ...* Cause spéciale de cette fidélité à la loi. Le grand prêtre ici nommé n'est pas Onias I^{er}, qui a été mentionné I Mach. XII, 7 et s., mais Onias III, qui exerça le souverain pontificat de 198 à 175 avant J.-C. Sur sa piété et ses hautes qualités, voyez

IV, 2 et XV, 12; Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 10. — *Et animos...* Le peuple entier était fervent, bien disposé. Dans le grec, le mot unique (*μωρο-νυχίαν*) qui correspond aux quatre mots latins « animos... mala », se rapporte encore à Onias : (A cause de la piété d'Onias) et de sa haine pour le mal. — *Fiebat ut...* (vers. 2). Autre trait destiné à relever l'étendue de l'attentat. Les rois et les princes païens eux-mêmes honoraient le temple et lui envoyaient des présents. L'auteur a surtout en vue les rois de Syrie, notamment Antiochus III le Grand et son fils Séleucus (voyez le vers. 3). Ptolémée II Philadelphe et Ptolémée III Évergète, rois d'Égypte, s'étaient conduits de même d'après Josèphe, *Ant.*, XII, 2, 4, etc. — *Ita ut Seleucus* (vers. 3). Séleucus IV, dit Philopator, qui régna de 187 à 176 avant J.-C. C'est sous son règne, et par conséquent avant l'année 176, qu'eut lieu la tentative criminelle d'Héliodore. — Sur le titre *Asiæ rex*, voyez I Mach. VIII, 6 et le commentaire. — *Sumptus... sacrificiorum.* Il ne faut pas trop presser l'adjectif *omnes*, puisqu'il est supposé, au vers. 6, qu'une partie de l'argent du trésor sacré servait aux frais des sacrifices. Longtemps avant l'époque des Machabées, les rois de Perse Darius, fils d'Hystaspe, et Artaxercès Longue-Main avaient assigné des revenus spéciaux pour subvenir aux frais du culte dans le temple de Jérusalem. Cf. Esdr. VI, 9 et VII, 20-23. Démétrius I^{er} Soter offrit plus tard de faire de même. Cf. I Mach. X, 39.

4-6. Simon, gouverneur du temple, excite la convoitise des Syriens en parlant des trésors qu'il renfermait. — *De tribu Benjamin.* Il n'appartenait donc pas à la race sacerdotale. — *Præpositus*

temple, s'efforçait, malgré la résistance que lui opposait le prince des prêtres, de tramer quelque chose d'injuste dans la ville.

5. Mais, ne pouvant pas vaincre Onias, il alla trouver Apollonius, fils de Tharsée, qui commandait en ce temps-là dans la Coélesyrie et dans la Phénicie;

6. et il lui annonça que le trésor de Jérusalem était rempli de sommes énormes, que la richesse publique était immense, qu'elle n'était pas réservée pour la dépense des sacrifices, et qu'il était possible de faire tout tomber entre les mains du roi.

7. Lorsque Apollonius eut rapporté au roi ce qu'on lui avait dit touchant cet argent, celui-ci fit venir Héliodore, qui était préposé à ses affaires, et l'envoya avec ordre de faire transporter l'argent.

8. Aussitôt Héliodore se mit en route, en apparence pour visiter les villes de

debat, obsistente sibi principe sacerdotum, iniquum aliquid in civitate moliri.

5. Sed cum vincere Oniam non posset, venit ad Apollonium, Tharsæ filium, qui eo tempore erat dux Coelesyriæ et Phœnicis;

6. et nuntiavit ei pecuniis innumerabilibus plenum esse ararium Jerosolymis, et communes copias immensas esse, quæ non pertinent ad rationem sacrificiorum; esse autem possibile sub potestate regis cadere universa.

7. Cumque retulisset ad regem Apollonius de pecuniis quæ delatæ erant, ille accitum Heliodorum, qui erat super negotia ejus, misit cum mandatis, ut prædictam pecuniam transportaret.

8. Statimque Heliodorus iter est aggressus, specie quidem quasi per Coele-

templi. On ignore au juste en quoi consistait cette fonction. Josephé, *Ant.*, xx, 8, 11, suppose que c'était celle de trésorier du temple. Il s'agirait, selon d'autres, du capitaine de la garde du sanctuaire (cf. *Act.* iv, 5; v, 24), ou de l'officier chargé de surveiller les livraisons en nature ou en numéraire faites au temple. — *Contendebat*... Occasion de l'odieuse et criminelle indiscrétion de ce « préposé ». — *Iniquum aliquid*... La Vulgate ne traduit pas littéralement le texte, qui porte : Il entra en lutte avec le grand prêtre au sujet de transgressions de la loi. Quelques manuscrits ont ἀγοραπωλητής, au lieu de παραπωλητής. Le sens serait, si leur leçon est authentique : Au sujet de la surveillance du marché public. — *Sed cum vincere*... (vers. 5). Le saint et vénéré pontife l'emporta naturellement dans ce litige, et le vaincu médita aussitôt une ignoble vengeance. — *Apollonium, Tharsæ*... L'historien romain Polybe, xxxi, 21, 2, mentionne un personnage de ce nom, qui exerçait une grande influence sur Séleucus IV. D'autre part, il est question, I Mach. iii, 10-12, d'un général syrien également nommé Apollonius, qui fut le premier adversaire de Judas Machabée. On a identifié le fils de Tharsée (grec : Θαρσαίου, « Tharsæus ») tantôt au premier, tantôt au second. Ce ne sont là que des hypothèses. Il diffère certainement d'un autre Apollonius mentionné plus bas (cf. v, 24). Voyez I Mach. i, 30 et les notes. — *Dux*. Dans le grec : στρατηγός, chef militaire. — *Coelesyrie*. A l'origine, ce nom de « Syrie creuse » désignait la profonde vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban (*Att. géogr.*, pl. i, vii, x). Plus tard, il fut appliqué à toute la Syrie méridionale. — *Plenum... ararium*... (vers. 6) : le trésor du temple, qui s'était enrichi peu à peu, grâce aux dons des princes et des simples particuliers (vases sacrés en or et en

argent, numéraire, etc.). Si l'on ajoute à cela les dépôts que les Juifs avaient été autorisés à y faire de leur argent privé, on conçoit que, par la suite des temps, ce trésor fût arrivé à contenir d'immenses richesses : *pecuniis innumerabilibus* (grec : indicibles). — *Et communes copias*... Le grec porte, d'après la leçon qui semble la meilleure : De sorte que la multitude des sommes était incalculable. — *Quæ non pertinent*... C.-à-d. que les sommes en question étaient distinctes de celles qui servaient aux frais des sacrifices. Le grec dit plus : (Des sommes incalculables) qui n'étaient pas en rapport avec les sacrifices; c.-à-d. que ces valeurs dépassaient de beaucoup ce qu'exigeaient les frais des sacrifices. — *Esse autem possibile*... Insinuation extrêmement perfide.

7-8. Le roi, averti, envoie Héliodore à Jérusalem, avec mission de s'emparer de ces richesses. — *Cumque retulisset*... Apollonius avait parfaitement saisi le sens des dernières paroles de Simon, et s'était hâté d'aller avertir le roi, lequel, de son côté, se mit aussitôt à agir. — *Heliodorum*. Applen, *Syr.*, 45, le mentionne parmi les principaux officiers de Séleucus IV. D'après ce même auteur, Héliodore finit par assassiner son maître, dont il prit même la place pendant un court espace de temps. — *Qui super negotia*... C'était donc le premier ministre. « On a retrouvé, en 1877 et 1879, dans l'île de Délos, deux inscriptions grecques qui se rapportent à lui. Elles nous font connaître que son père s'appelait Eschyle, et qu'il était d'Antioche. L'une de ces inscriptions lui donne le même titre que le livre des Machabées et dans les mêmes termes (ἐπὶ τῶν πραγμάτων τεταγμένον.) F. Vigoureux, *Les Livres saints et la critique*, t. IV, p. 153 de la 2^e édit. — *Cum mandatis, ut*... Rien de plus naturel que cette mission sous le

syriam et Phoenicen civitates esset peragraturus, re vera autem regis propositum perfecturus.

9. Sed, cum venisset Jerosolymam, et benigne a summo sacerdote in civitate esset exceptus, narravit de dato indicio pecuniarum, et cujus rei gratia adesset aperuit; interrogabat autem, si vere hæc ita essent.

10. Tunc summus sacerdos ostendit deposita esse hæc, et victualia viduarum et pupillorum;

11. quædam vero esse Hircani Tobie, viri valde eminentis, in his quæ detulerat impius Simon; universa autem argenti talenta esse quadringenta, et auri ducenta;

12. decipi vero eos, qui credidissent loco et templo, quod per universum mundum honoratur, pro sui veneratione et sanctitate, omnino impossibile esse.

Coélésyrie et de Phénicie, mais en réalité pour exécuter l'intention du roi.

9. Mais, lorsqu'il fut arrivé à Jérusalem, et qu'il eut été reçu avec amabilité dans la ville par le grand prêtre, il fit part de l'information donnée au sujet de l'argent, et déclara le motif de sa présence; puis, il demanda si tel était l'état des choses.

10. Alors le grand prêtre lui représenta que cet argent était en dépôt, que c'était la subsistance des veuves et des orphelins;

11. qu'une partie des sommes dont l'impie Simon avait parlé appartenaient à Hircan, fils de Tobie, homme très éminent; que le tout consistait en quatre cents talents d'argent et en deux cents talents d'or;

12. qu'au reste il était absolument impossible de tromper ceux qui avaient eu confiance dans un lieu et dans un temple qui était honoré dans le monde entier, pour sa majesté et sa sainteté.

rapport historique. Il a été dit plus haut (voyez les notes de I Mach. III, 29-30) à quels embarras financiers les rois de Syrie étaient réduits depuis que Rome leur avait imposé une lourde contribution de guerre. Le prédécesseur et le successeur de Séleucus IV essayèrent également de remplir leur trésor en pillant un temple. Voyez les notes de I, 17, et I Mach. VI, 1 et ss. — *Statimque...* (vers. 8). Chacun des complices déploya beaucoup d'activité dans cette triste besogne. — *Specie quidem...* Il fallait donner le change sur le but du voyage d'Héliodore; autrement les Juifs auraient eu tout le temps de mettre les richesses du temple en sûreté.

2° Grande surexcitation et profonde douleur dans la ville, lorsqu'on connut les intentions de l'envoyé royal. III, 9-21.

9-14°. Héliodore révèle au grand prêtre l'objet de sa mission; Onias tente en vain d'en empêcher l'exécution. — *Benigne... exceptus*. Ce trait souligne davantage les intentions sinistres d'Héliodore. — *De dato indicio...* : les informations communiquées par Simon à Apollonius, puis par ce dernier au roi. — *Tunc summus...* (vers. 10). Onias exposa simplement et loyalement quelle était la nature des richesses du temple. Elles consistaient, pour une part considérable, en dépôts faits par les veuves et les orphelins (*deposita... et victualia...*). En effet, « dans les temps anciens, les banques de dépôts faisaient complètement défaut, il arrivait fréquemment que les temples leur servaient de substituts. Assurément, aucun intérêt n'était alloué; mais les dépositaires avaient le droit de retirer leurs dépôts à vue. » Sur le caractère particulièrement sacré de la propriété des veuves et des orphelins d'après les idées bibliques, voyez Deut. XXVII, 19; Job,

xxiv, 3; Ps. xciii, 6, etc. — *Quædam vero...* (vers. 11). Une autre partie notable de l'argent déposé appartenait à Hircan, fils de Tobie. Josèphe, *Ant.*, XII, 4, 2-11, nous fournit, sur ce Juif d'intéressants détails. Son père s'était enrichi en Égypte comme collecteur des impôts, et il avait lui-même acquis une fortune considérable en exerçant des fonctions analogues d'une manière plus ou moins honnête. Mais cette identification est loin d'être certaine. — *Viri... eminentis*. Grec : placé dans une très haute position. — *In his quæ...* D'après le grec : Non comme l'avait rapporté l'impie Simon. Celui-ci avait prétendu que tout l'argent du trésor sacré était une propriété nationale, tandis qu'en réalité une grande partie consistait en propriétés individuelles. — *Universa autem...* Onias indiqua exactement au ministre syrien le montant des richesses contenues dans le trésor. On se demande si l'auteur a voulu parler du talent hébreu. En soi cela paraîtrait assez naturel, puisqu'il s'agit d'évaluer les richesses du temple juif; mais, comme c'est à un officier syrien que le grand prêtre fournissait ce renseignement, il est possible aussi qu'il l'ait fait à la manière syrienne. Or, chez les Syriens, le talent d'argent et le talent d'or ne valaient qu'environ la moitié du talent hébreu. — *Argentum... et aurum...* La valeur du talent d'argent chez les Juifs était de 8 500 fr.; celle du talent d'or, de 131 850 fr. Les sommes ici marquées étaient donc respectivement de 3 400 000 fr. et de 26 370 000 fr.; ce qui fait un total de 29 770 000 fr. Somme très considérable assurément, mais qui n'a rien d'exorbitant, si l'on pense aux dépôts mentionnés ci-dessus et à la richesse du temple en vases sacrés, etc. — *Decipi vero...* (vers. 12). Onias, par quelques paroles rem-

13. Mais lui, sur les ordres qu'il avait reçus du roi, disait qu'il fallait à tout prix que ces sommes fussent portées au roi.

14. Au jour marqué, Héliodore entra dans le temple pour exécuter cette entreprise. Cependant une vive émotion régnait dans toute la ville.

15. Les prêtres se prosternèrent devant l'autel avec leurs vêtements sacerdotaux, et ils invoquaient dans le ciel celui qui a fait la loi relative aux dépôts, afin qu'il les conservât intacts à ceux qui les avaient déposés.

16. Mais quiconque regardait le visage du grand prêtre était blessé jusqu'au cœur; car sa physionomie et le changement de son teint déclaraient la douleur intérieure de son âme.

17. Car une certaine tristesse était répandue autour de lui, et le frisson de son corps manifestait à ceux qui le regardaient la douleur de son cœur.

18. Plusieurs accouraient aussi en troupes des maisons, conjurant Dieu par

13. At ille, pro his quæ habebat in mandatis a rege, dicebat omni genere regi ea esse deferenda.

14. Constituta autem die intrabat de his Heliodorus ordinaturus. Non modica vero per universam civitatem erat trepidatio.

15. Sacerdotes autem ante altare cum stolis sacerdotalibus jactaverunt se, et invocabant de cælo eum, qui depositis legem posuit, ut his, qui deposuerant ea, salva custodiret.

16. Jam vero qui videbat summi sacerdotis vultum, mente vulnerabatur; facies enim et color immutatus declarabat internum animi dolorem.

17. Circumfusa enim erat mœstitia quædam viro, et horror corporis, per quem manifestus aspicientibus dolor cordis ejus efficiebatur.

18. Alii etiam gregatim de domibus confluebant, publica supplicatione obse-

plies de vigueur et de sagesse, essaya de dissuader Héliodore de son entreprise sacrilège. — *Omnino impossibile...* Ce que demandait le ministre du roi était « une iniquité tellement monstrueuse, qu'elle paraissait moralement impossible » à Onias. À un païen, le grand prêtre ne pouvait pas proposer d'argument plus frappant. — *At ille...* (vers. 13). Refus froid et formel d'Héliodore. — *Omní genere*. Dans le grec : πάντως, absolument. — *Constituta... die* (verset 14) : au jour qu'Héliodore avait fixé durant son entrevue avec Onias. — *Intrabat*. C.-à-d., il était sur le point d'entrer. Tel est ici le sens de l'imparfait.

14^b-21. La ville entière est plongée dans l'affliction et le deuil. Beau tableau, pathétique comme les faits. Toutes les classes de la société manifestent leur angoisse, chacune à sa manière. — *Non modica...* Formule générale (vers. 14^b), servant d'introduction. — *Trepidatio*. Le grec emploie le substantif très expressif ἀγωνία, qui désigne au propre un combat; puis, au dérivé, une grande angoisse d'âme, une agonie. — *Sacerdotes...* (vers. 15). La description commence par les prêtres, qu'elle nous montre, dans leur costume officiel (*cum stolis...*), prosternés devant l'autel des holocaustes (*ante altare*) et adressant à Dieu de ferventes prières. — *De cælo*. Grec : vers le ciel. Cf. I Mach. III, 50; IX, 46. — *De depositis legem*. Sur cette loi relative aux dépôts, voyez Ex. XXII, 7 et ss., etc. — *Jam vero...* (vers. 16-17). Description spéciale de la douleur du grand prêtre. — *Mente vulnerabatur*. Son aspect faisait mal à voir, tant son chagrin était profondément empreint sur sa physionomie. — *Circumfusa enim...* Répétition de la

pensée pour la renforcer. — *Alii etiam...* (vers. 18) Le narrateur décrit maintenant la conduite de la masse des habitants. D'eux-mêmes, poussés par leur vif esprit de religion, ils accourent au temple (*locus*), pour conjurer ensemble le Seigneur de le préserver. — *Accinctaque...* (versets 19-20). Conduite spéciale des femmes. — *Olliets* : les sacs grossiers dont se revêtaient les Juifs en signe de pénitence. Cf. I Mach. II, 14; III, 47. — *Virgines...* concluse : les jeunes filles



Femmes en deuil. (Scène de l'Orient moderne.)

qu'on gardait à la maison, conformément à la coutume orientale de ces temps. Voyez Philon, de Spec. leg., 31. — *Procurrerant ad Oniam*. Le grec présente une variante considérable : Elles couraient les unes aux portes, les autres aux

crantes, pro eo quod in contemptum locus esset venturus.

19. Accinctæque mulieres ciliciis petus, per plateas confluabant; sed et virgines, quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam, aliæ autem ad muros, quædam vero per fenestras aspiciebant;

20. universæ autem, protendentes manus in cælum, deprecabantur;

21. erat enim misera commistæ multitudinis, et magni sacerdotis in agone constituti expectatio.

22. Et hi quidem invocabant omnipotentem Deum, ut credita sibi, his qui crediderant, cum omni integritate conservarentur;

23. Heliodorus autem, quod decreverat, perficiebat eodem loco, ipse cum satellitibus circa ærarium præsens.

24. Sed spiritus omnipotentis Dei magnam fecit suæ ostensionis evidentiam, ita ut omnes, qui ausi fuerant parere ei, ruentes Dei virtute, in dissolutionem et formidinem converterentur.

25. Apparuit enim illis quidam equus terribilem habens sessorem, optimis operimentis adornatus; isque cum impetu Heliodoro priores calces elisit; qui autem ei sedebat, videbatur arma habere aurea.

26. Alii etiam apparuerunt duo juvenes virtute decori, optimi gloria, speciosique

des prières publiques, parce que ce lieu allait être exposé au mépris.

19. Les femmes, la poitrine ceinte de cilices, allaient en foule par les rues; les jeunes filles mêmes, qui demeuraient renfermées, couraient les unes vers Onias, les autres vers les murailles, et quelques-unes regardaient par les fenêtres;

20. toutes priaient, en étendant leurs mains vers le ciel;

21. car l'attente de cette multitude confuse et du grand prêtre accablé d'affliction était digne de pitié.

22. Ils invoquaient le Dieu tout-puissant, afin que les sommes qu'on leur avait confiées fussent très intégralement conservées à ceux qui les avaient déposées;

23. et Héliodore exécutait dans le même lieu le dessein qu'il avait résolu, étant présent avec ses gardes auprès du trésor.

24. Mais l'esprit du Dieu tout-puissant se manifesta avec une telle évidence, que tous ceux qui avaient osé obéir à Héliodore, renversés par la force de Dieu, furent frappés d'impuissance et d'effroi.

25. Car il leur apparut un cheval, monté par un cavalier terrible, et orné de housses magnifiques; et il frappa avec impétuosité Héliodore de ses sabots de devant, et celui qui le montait semblait avoir des armes d'or.

26. Deux autres jeunes hommes apparurent aussi, pleins de vigueur, brillants

murs. Non pas, sans doute, aux portes et aux murs de la ville, puisqu'elles étaient enfermées, mais aux portes de leurs propres maisons et aux murs de leurs jardins: leur angoisse ne leur permettait pas de rester en place. — *Per fenestras*. « Les fenêtres, gardées par un treillis, donnaient souvent sur la rue et fournissaient d'excellents postes d'observation pour ceux qui désiraient voir sans être vus. » Voyez *l'Atl. arch.*, pl. xv, fig. 4, 6, 11-13. — *Protendentes manus*. Le geste de la prière. Cf. Ps. xxvii, 3; Thren. ii, 41, etc. — *Erat enim...* (vers. 21). Conclusion de cette tragique description. Dans le grec: C'était pitié (de voir) les prostrations de la foule mélangée et l'attente du grand prêtre qui était à l'agonie.

8° Héliodore est miraculeusement frappé. III, 22-30.

22-23. Il se dispose à exécuter son sinistre projet. — *Et hi quidem...* Transition, et saisissant contraste. — *Credita*: les dépôts mentionnés à différentes reprises. Cf. vers. 10, 15°. — *Heliodorus autem...* (vers. 23). Il se prépare à

pillier le temple, sans se laisser émouvoir par ce qu'il voyait et entendait. — *Cum satellitibus*. Les vers. 28 et 30 nous disent qu'il était venu à Jérusalem accompagné de tout un corps d'armée, prêt à lutter de vive force en cas de résistance.

24-29. Le Seigneur intervient pour défendre son sanctuaire. Le vers. 24 contient l'idée générale, les vers. 25-29 donnent des détails sur l'apparition miraculeuse. — *Spiritus omnipotentis Dei*. Expression solennelle. Divers manuscrits et le syriaque portent: le Seigneur des esprits (c.-à-d., des anges) et de toute puissance. D'autres manuscrits plus nombreux disent: le Seigneur des pères (c.-à-d., des patriarches). — *Magnam... evidentiam*. Simplement, dans le grec: Il fit une grande manifestation (ἐπίδειξις). — *Qui ausi... parere...* grec: Ceux qui avaient osé entrer avec lui. — *Ruentes...* D'après le grec: Étant effrayés par la puissance de Dieu. — *Apparuit enim...* (vers. 25). Première partie de l'apparition miraculeuse. — *Isque... elisit*. Grec:

de gloire et richement vêtus, qui, se tenant auprès de lui, le fouettaient des deux côtés, et le frappaient sans relâche de coups multipliés.

27. Héliodore tomba tout à coup à terre, et on l'emporta enveloppé de profondes ténèbres, et on le chassa après l'avoir mis sur une chaise à porteurs.

28. Ainsi celui qui était entré dans le trésor avec un grand nombre de courriers et de gardes, était emporté sans que personne lui portât secours, la force de Dieu s'étant fait connaître manifestement.

29. Et lui était étendu sans voix, par la force divine, privé de toute espérance et de salut.

30. Mais les autres bénissaient le Seigneur, parce qu'il glorifiait son lieu saint; et le temple, qui peu auparavant était plein de frayeur et de tumulte, fut rempli d'allégresse et de joie, le Seigneur tout-puissant y ayant apparu.

31. Alors quelques-uns des amis d'Héliodore prièrent Onias en toute hâte d'invoquer le Très-Haut, afin qu'il donnât la vie à celui qui était réduit à la dernière extrémité.

32. Le souverain prêtre, considérant que le roi soupçonnerait peut-être les Juifs d'avoir commis quelque attentat

amictu, qui circumsteterunt eum, et ex utraque parte flagellabant, sine intermissione multis plagis verberantes.

27. Subito autem Heliodorus concidit in terram, eumque multa caligine circumfusum rapuerunt, atque in sella gestatoria positum ejecerunt.

28. Et is, qui cum multis cursoribus et satellitibus prædictum ingressus est ærarium, portabatur nullo sibi auxilium ferente, manifesta Dei cognita virtute.

29. Et ille quidem per divinam virtutem jacebat mutus, atque omni spe et salute privatus.

30. Hi autem Dominum benedicebant, quia magnificabat locum suum; et templum, quod paulo ante timore ac tumultu erat plenum, apparente omnipotente Domino, gaudio et lætitia impletum est.

31. Tunc vero ex amicis Heliodori quidam rogabant confestim Oniam ut invocaret Altissimum, ut vitam donaret ei qui in supremo spiritu erat constitutus.

32. Considerans autem summus sacerdos, ne forte rex suspicaretur malitiam aliquam ex Judæis circa Heliodorum

S'élançant avec impétuosité, il frappa Héliodore avec ses pieds de devant. — *Qui... sedebat.* Un ange évidemment, comme les deux jeunes gens que mentionnent les versets suivants. — *Alit etiam...* (vers. 26). Deuxième partie de l'apparition. — *Virtute decori.* C.-à-d., remarquables par leur vigueur. — *Optimi gloria.* Tout resplendissants d'un éclat surnaturel. — *Circumsteterunt.* Le châtement, digne du forfait. — *Caligine circumfusum* (vers. 27). Manière de dire qu'Héliodore s'évanouit et perdit conscience de ce qui se passait autour de lui. — *In sella...* Les litières furent de très bonne heure en usage chez les Égyptiens (*All. arch.*, pl. xxviii, fig. 1, 3, 5). Les Persans les employaient même dans leurs expéditions de guerre. Voyez Hérodote, vii, 41. — *Et is, qui...* (vers. 28). L'historien sacré relève, par une antithèse frappante, la toute-puissance manifestée par Dieu dans cet incident. — *Cum... cursoribus et...* Grec : avec un grand train et toute sa garde. — *Nullo... ferente.* D'après le grec : Ne pouvant se secourir lui-même. — *Manifesta Dei...* Il était visible, en effet, que Dieu était intervenu dans cette affaire. Petite variante dans le grec : Ayant reconnu d'une manière évidente la puissance (divine). — *Et ille quidem...* (vers. 29). L'auteur insiste sur l'état d'impuissance auquel Héliodore se trouvait réduit.

30. Jolie et reconnaissance des Juifs. — *Hi autem...* Les habitants de Jérusalem, d'après le contexte. — *Quia magnificabat...* Ce prodige éclatant ne pouvait manquer de procurer une grande gloire au lieu saint (*locum suum*). — *Et templum quod...* Encore une antithèse. Elles abondent dans cette description. — *Apparente... Domino.* Non que Dieu eût apparu en personne; mais, dans l'apparition de l'ange (cf. vers. 25), les Juifs reconnurent la manifestation de Dieu lui-même.

4° Héliodore est rendu à la vie, grâce aux prières d'Onias. III, 31-34.

31-32. L'intercession du grand prêtre et son motif. — *Ex amicis...* Quelques-uns des officiers syriens qui avaient accompagné Héliodore à Jérusalem. — *Ut invocaret...* Quoique païens, et sans cesser de le demeurer, ces hommes ne purent s'empêcher de reconnaître la puissance du Dieu des Juifs, dont ils avaient sous les yeux une preuve irrécusable. Déjà Nabuchodonosor avait donné à Jéhovah ce même titre de Très-Haut (cf. Dan. iii, 93; iv, 2, 34); Darius le Mède l'avait appelé le Dieu vivant (cf. Dan. vi, 20, 26); Darius fils d'Hystaspe et Artaxerxès, le Dieu du ciel (cf. Esdr. vi, 9-10; viii, 21, 23). — *Considerans... ne forte...* (vers. 32). La crainte d'Onias était parfaitement légitime; car le roi, en appre-

consummatam, obtulit pro salute viri hostiam salutarem.

33. Cumque summus sacerdos exoraret, iidem juvenes, eisdem vestibus amicti, astantes Heliodoro, dixerunt : Onias sacerdoti gratias age; nam propter eum Dominus tibi vitam donavit.

34. Tu autem a Deo flagellatus, nuntia omnibus magnalia Dei et potestatem. Et his dictis, non comparuerunt.

35. Heliodorus autem, hostia Deo oblata, et votis magnis promissis ei qui vivere illi concessit, et Onias gratias agens, recepto exercitu, repedabat ad regem.

36. Testabatur autem omnibus ea quæ sub oculis suis viderat opera magni Dei.

37. Cum autem rex interrogasset Heliodorum, quis esset aptus adhuc semel Jerosolymam mitti, ait :

38. Si quem habes hostem, aut regni tui insidiatorem, mitte illuc, et flagellatum eum recipies, si tamen evaserit, eo quod in loco sit vere Dei quædam virtus.

39. Nam ipse, qui habet in cælis habitationem, visitator et adjutor est loci illius, et venientes ad malefaciendum percutit ac perdit.

40. Igitur de Heliodoro, et ærarii custodia, ita res se habet.

contre Héliodore, offrit pour la guérison de cet homme une victime salubre.

33. Et tandis que le grand prêtre priait, les mêmes jeunes hommes, couverts des mêmes vêtements, se tenant près d'Héliodore, lui dirent : Rends grâces au prêtre Onias; car c'est à cause de lui que le Seigneur t'a donné la vie.

34. Et toi, flagellé par Dieu, annonce à tous les merveilles de Dieu et sa puissance. Après avoir dit cela, ils disparurent.

35. Héliodore, ayant offert une victime à Dieu et fait de grandes promesses à celui qui lui avait accordé de vivre, rendit aussi grâces à Onias, rejoignit son armée et retourna auprès du roi.

36. Et il rendait témoignage à tous des œuvres du grand Dieu, qu'il avait vues de ses yeux.

37. Et le roi ayant demandé à Héliodore qui lui paraissait propre à être envoyé encore à Jérusalem, il dit :

38. Si tu as quelque ennemi ou quelqu'un qui ait formé des desseins contre ton royaume, envoie-le là-bas, et tu le reverras flagellé, si toutefois il en échappe, parce qu'il y a vraiment dans ce lieu quelque vertu divine.

39. Car celui qui a sa demeure dans les cieux est lui-même présent en ce lieu, il en est le protecteur, et il frappe et fait périr ceux qui y viennent pour faire du mal.

40. Voilà donc ce qui se passa au sujet d'Héliodore et de la préservation du trésor.

nant l'échec si humiliant de son ministre, aurait pu tirer des Juifs une vengeance terrible, sous prétexte que toute l'affaire avait été habilement complotée par eux. — *Hostiam* (l'adjectif *salutarem* manque dans le grec). Le sacrifice que l'on nommait : pour le péché.

33-34. Grave avertissement donné à Héliodore par les anges. — *Cumque... exoraret*. Grec : Tandis que le grand prêtre faisait la propitiation; c.-à-d., offrait le sacrifice destiné à expier le crime d'Héliodore. — *Eisdem vestibus*... Comp. le vers. 20. — *A Deo flagellatus*. Grec : frappé par le ciel.

35. Il revient en Syrie et proclame hautement l'éloge du Dieu des Juifs. III, 35-40.

36. Il quitte Jérusalem avec ses troupes, après avoir rendu grâces à Dieu et au grand prêtre. — *Hostia... oblata*. Les païens avaient le droit d'offrir des sacrifices au vrai Dieu. Cf. XIII, 23; Num. xv, 14; Jérophé, c. Ap., II, 5, etc. — *Votis*

magnis... La locution grecque peut désigner soit des prières, soit des vœux proprement dits. — *Repedabat*. Le grec emploie une expression militaire. A la lettre : Il changea de camp.

36-39. Témoignage qu'il rendit au Seigneur le long de la route et en présence du roi. — *Testabatur*... : fidèle à l'avertissement que lui avaient donné les anges. Cf. vers. 34. — *Cum... interrogasset*... (vers. 37). Le roi attribuait sans doute à Héliodore lui-même l'insuccès de l'entreprise. — *Quis*. Dans le grec : ποῦός τις, quelle sorte d'homme en général. Séleucus ne demanda pas à son envoyé de lui désigner tel ou tel personnage spécial. — *Si quem habes*... Héliodore fit une réponse pleine de sens et de finesse (vers. 38 et 39). — *Visitator et adjutor*... D'après le grec : Il a les yeux sur ce lieu, et il le défend.

40. Conclusion du récit. — *Ærarii custodia*. C.-à-d., la manière dont le trésor du temple fut gardé par les anges.